**Ville de Bruxelles**



# Solidarité Internationale

Appel à projets
1/06/2022 – 31/05/2023

Formulaire de candidature

**Projets d’information, de sensibilisation** **et d’éducation au développement**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l'organisme demandeur : |  |
| Titre de l'opération : |  |

|  |  |
| --- | --- |
| N° Dossier: (À remplir par l'administration) |  |

**IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION**

1. Nom de l'organisme demandeur (comme indiqué dans les statuts)
2. Statut Juridique
3. Date de création
4. Numéro d’entreprise
5. Adresse du siège social (comme indiqué dans les statuts)
6. Coordonnées bancaires liées à l'association

Numéro de compte IBAN :

Titulaire :

1. Site internet / Comptes réseaux sociaux de l'organisation
2. Personne responsable du projet

Nom / Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Fonction au sein de l'organisation :

1. Accord avec le réglement de l'appel à projets de la Cellule Solidarité Internationale de la Ville de Bruxelles

|  |  |
| --- | --- |
|  En cochant cette case, je reconnais avoir lu et approuvé le règlement et en respecter les conditions. Les comptes et bilan de l’asbl sont en annexe de la demande de subvention |  |

1. Date de la demande et signature

**HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION**

Veuillez ne pas renvoyer le lecteur aux annexes. Cette page offre assez d’espace pour une description concise.

1. Prière de détailler un exemple de projet de sensibilisation et d’éducation à la citoyenneté mondiale (ECMS) auquel votre organisation a participé dans le courant des 2 dernières années, en mentionnant les résultats obtenus.

DESCRIPTION DU PROJET

1. À quel sujet le public sera-t-il sensibilisé?
2. Description de l'opération proposée et des moyens mis en œuvre pour informer/ sensibiliser et/ou modifier les comportements
3. Description du public-cible et de ce qui est mis en œuvre pour le toucher spécifiquement. Précisez quels sont les partenaires avec qui un contact préalable a déjà été établi et qui ont donné leur accord de principe pour participer au projet
4. Si l'opération émane d'une initiative collective de plusieurs organisations, prière de mentionner les différents partenaires et la plus-value de cette synergie pour l’opération.
5. Date de l'opération (entre le 01/06/2022 – 31/05/2023) et estimation de la durée de l'opération (heures d'ouverture, durée d'un atelier, etc)
6. Où se déroule l'activité? ( uniquement éligible pour les codes postaux mentionnés)

1000
1020
1120
1130

Adresse exacte :

1. Veuillez préciser le lien du projet avec la Ville de Bruxelles ? Pouvez-vous indiquer les éléments qui justifieraient un financement par la Ville de Bruxelles en particulier ?
2. Un droit d'inscription ou d'entrée est-il exigé? Si oui, à combien s'élève-t-il?
3. **Citez le principal Objectif du Développement Durable que votre activité poursuit et expliquez est relevé dans sa dimension internationale :**

Pour information, chaque ODD se décline en quelques cibles : <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html>

**PUBLICITÉ**

1. Comment est annoncée l'activité ? Comment communiquerez vous ensuite sur l’activité réalisée ?

Pour information, il sera demandé d’apposer le logo de la Ville de Bruxelles dans toute communication relative à votre activité et d’informer les services de solidarité internationale pour relayer vos actions à travers les canaux de la Ville de Bruxelles.

**FINANCEMENT DU PROJET**

1. Coût total du projet

|  |
| --- |
|  € |

1. Montant demandé à la Ville de Bruxelles (max 4.000€):

|  |
| --- |
|  € |

Vous trouverez un modèle de budget en annexe en excel qui reprend les différentes catégories de dépenses et les recettes prévus pour l’opération.A noter que le modèle ci-joint suggère des catégories qu’il faut impérativement développer dans le colonne « description ». vous pouvez également ajouter des lignes au tableau, toujours en décrivant à quoi elles correspondent. Merci d’être le plus précis possible

Seules sont autorisées les dépenses d’investissement et de fonctionnement liées à la mise en œuvre du projet. Les dépenses de personnel sont autorisées pour du personnel en charge de la coordination à hauteur de maximum **20% du subside** demandé.

**EVALUATION DU PROJET**

1. Quand et qui évaluera le projet?
2. Quels seront les critères d’évaluation qui permettent de vérifier si vous avez atteint les objectifs mentionnés précédemment